Ville de
Sainte-Anne-des-Monts
Gaspésie

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 26-981

AVIS EST DONNÉ par la soussignée, Andréanne Tousignant, greffière à la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, que :

1- Lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2026, le conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT 26-981** intitulé « Modifiant le règlement de zonage 04-620 (M.37) ».

   - Le but du règlement est de modifier le règlement de zonage 04-620 afin de créer une nouvelle zone à dominance mixte au plan de zonage 2/5 à même la totalité de la zone Ra.20 et de permettre pour cette nouvelle zone d'affectation du sol mixte, le groupe d'usage « Habitation collective ».

2- La MRC de La Haute-Gaspésie a émis un certificat de conformité à son schéma d'aménagement à l'égard de ce règlement en date du 13 octobre 2026.

3- Ce règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la loi.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, ce 14 octobre 2026.

Andréanne Tousignant
Greffière